

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11/02/2022

Nom et qualité des personnes ayant assisté à la réunion :

Président : Patrick CHATELUX

Assistante de Direction : Tiffany ROBERT

Membres du CSEC : Serge SOLLER, Mustapha EL MARROUN, Christine VOGEL, Nadia SCHMITT, Mohamed HAMNOUCHI, Frédéric GRANDVUILLEMIN

Heure de début de réunion : 10h00

1. Consultation du CSEC sur le lancement d'une procédure d'alerte économique suite à l'annonce de discussions en cours sur une éventuelle cession de titres de GSF S.A.S, impliquant pour le CSEC, si cette délibération préalable est adoptée par celui-ci, de poser des questions auxquelles la Direction de GSF SATURNE répondra au cours d'une réunion suivante du CSEC.

Suite à l'information du CSEC sur le projet d'évolution de l'actionnariat de la société GSF S.A.S faite lors de la réunion du CSEC du 27 janvier 2022, à 20 heures 54, par courriel, sans poser la moindre question, Monsieur Mohamed HAMNOUCHI a demandé « de faire voter un droit d'alerte économique avec une expertise ».

Par courriel du 9 février 2022, à 16 heures 31, Monsieur Mohamed HAMNOUCHI transmettait à la Direction de GSF SATURNE sept questions. Si la délibération du CSEC recueilli au cours de la présente réunion venait à être favorable, alors, et comme précisé dans l'ordre du jour, la Direction répondra aux questions émanant du CSEC au cours d'une prochaine réunion, réunion pour laquelle les questions seront préalablement inscrites à l'ordre du jour.

Délibération du CSEC :

Etes-vous favorable au lancement d'une procédure d'alerte économique, suite à l'annonce de discussions en cours sur une éventuelle cession de titres de GSF S.A.S, impliquant pour le CSEC de poser des questions auxquelles la Direction de GSF SATURNE répondra aux cours de la prochaine réunion du CSEC ?

Avis favorable : 01 voix

Avis défavorable : 05 voix

Ne se prononce pas : 00 voix

En conséquence de quoi, la poursuite de la procédure de droit d'alerte est rejetée à la majorité des membres présents à la réunion extraordinaire du CSEC, elle est déclarée close ce jour. Il ne sera donc pas apporté de réponses aux questions posées par Monsieur Mohamed HAMNOUCHI dans son courriel du 9 février 2022 de 16 heures 31.

Fin de la séance : 10h30

Patrick CHATELUX – Président

Serge SOLLER

Nadia SCHMITT

Mustapha EL MARROUN

Mohamed HAMNOUCHI

Christine VOGEL

Frédéric GRANDVUILLEMIN